



PIECE N°3 : PLAN DE ZONAGE

PLU approuvé le 03 avril 2013

Dernière modification le 10 juillet 2015

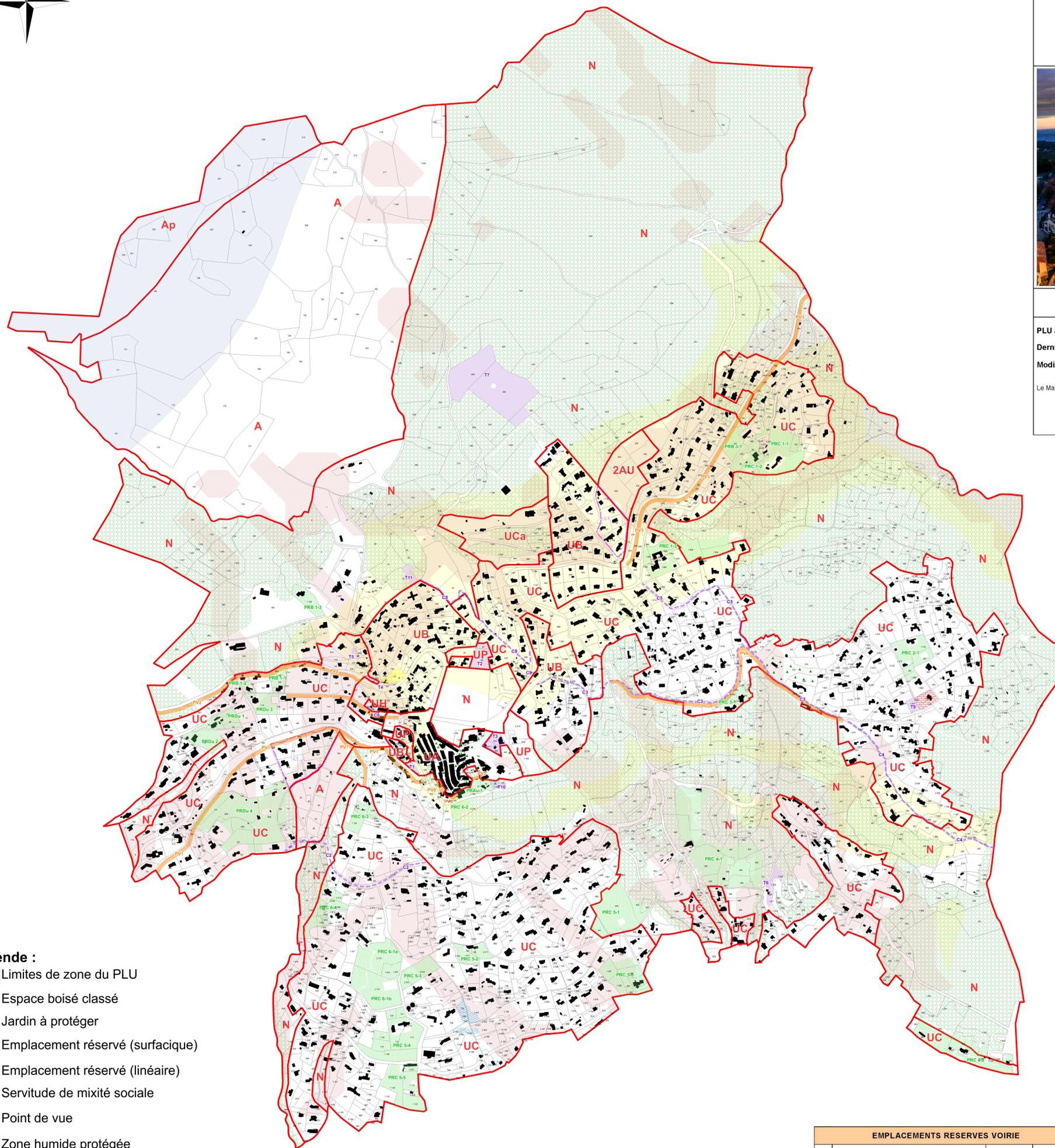
Modification n°3 approuvée le

Le Maire,

ECHELLE : 1/5000^{ème}

Alpicité
Nicolas BREUILLOT
urbanisme & paysages

14 rue Caffa - 05200 EMBRUN
Tel : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr - www.alpicite.fr



- Légende :**
- Limites de zone du PLU
 - Espace boisé classé
 - Jardin à protéger
 - Emplacement réservé (surfacique)
 - Emplacement réservé (linéaire)
 - Servitude de mixité sociale
 - Point de vue
 - Zone humide protégée
 - Zone non aedificandi
 - Présence d'aléa(s) potentiel(s)
 - Présence d'un aléa moyen de retrait / gonflement des argiles
 - ▲ Arbre remarquable
 - Limite lotissement
 - Périmètre de protection éloigné des sources

EMPLACEMENTS RESERVES VOIRIE			
N°	DESTINATION	LONGUEUR OU SUPERFICIE	BENEFICIAIRE
C2	Aménagement à 6,00 m. largeur totale de la voie, du chemin de la Reinaude	500 m	Commune
C3	Aménagement à 6,00 m. largeur totale du chemin de Stramousse depuis le RD4 jusqu'à l'intersection avec le chemin du Pilon d'Escarabin	1 100 m	Commune
C4	Aménagement à 6,00 m. largeur totale de la voie du chemin du Pilon d'Escarabin	600 m	Commune
C5	Aménagement à 6,00 m. largeur totale du Chemin de la Croix de Ciselle	600 m	Commune
C6	Aménagement à 6,00 m. largeur totale de la voie Promenade Saint Jean, face à l'hôtel Horizon et partie de la parcelle D206 jusqu'à la limite de propriété fermée par une grille. Sont concernées en partie les parcelles cadastrées sections D n°115, 205, 206, 799 et 826.	281 m²	Commune
C8	Aménagement selon le plan de géométrie fourni du chemin de Pourcieux, du croisement de la D4 jusqu'au chemin des Audidés.	700 m	Commune
C9	Préservation d'un passage destiné aux piétons permettant de rejoindre la départementale à partir du chemin piétonnier de Pourcieux. Sont concernées en partie les parcelles cadastrées B n° 1005 et B n° 1006	36 m²	Commune

EMPLACEMENTS RESERVES TERRAINS			
N°	DESTINATION	SUPERFICIE	BENEFICIAIRE
T1	Aménagement d'un jardin pédagogique participant à l'embellissement de l'entrée du village. Parcelle cadastrée D n°52	550 m²	Commune
T2	Aménagement d'un parking public situé au Grand Pré. Parcelles cadastrées B n° 68, B n° 67	3 245 m²	Commune
T3	Aménagement d'un parking et de l'école. Parcelles cadastrées C n° 967, C n° 968, C n° 970, C n° 971, C n° 972, C n° 973 et C n° 1158	2 184 m²	Commune
T4	Aménagement pour sécurisation intersection RD4 chemin des Audidés. Parcelles cadastrées B n°148, B n°131, B n°421	447 m²	Commune
T5	Aménagement et acquisition du terrain sur lequel est situé l'un des deux réservoirs de Pourcieux. Parcelle cadastrée 6784 en partie (emprise au sol du réservoir et partie sous-jacente jusqu'à la limite inférieure de la B n°784)	323 m²	Régie des eaux Canal Belierud
T6	Aménagement autour de la chapelle et lavoir St Jean Pape. Parcelles cadastrées : partie C n° 1565 et n° 1577	1 000 m²	Commune
T7	Installation d'un parcours de santé. Parcelles cadastrées : partie B n°263 B n°250 et B n°262	27 755 m²	Commune
T9	Aménagement concernant le drainage des eaux pluviales (exutoire, réseaux et accès). Parcelles cadastrées C n°1947, C n°1949 et C n°1962	1132 m²	Commune
T10	Aménagement d'un théâtre de verdure. Parcelle cadastrée C n°1159	648 m²	Commune
T11	Création d'un réservoir PPRIF, d'un accès et d'une aire de retournement et des réseaux connexes. Parcelle cadastrée B n°15	1140 m2	Commune